

Candidat : J.C. DISCHAMPS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections Législatives du 4 Mars 1973

2me CIRCONSCRIPTION DES ALPES-MARITIMES

Candidat Républicain Indépendant
soutenu par la majorité présidentielle

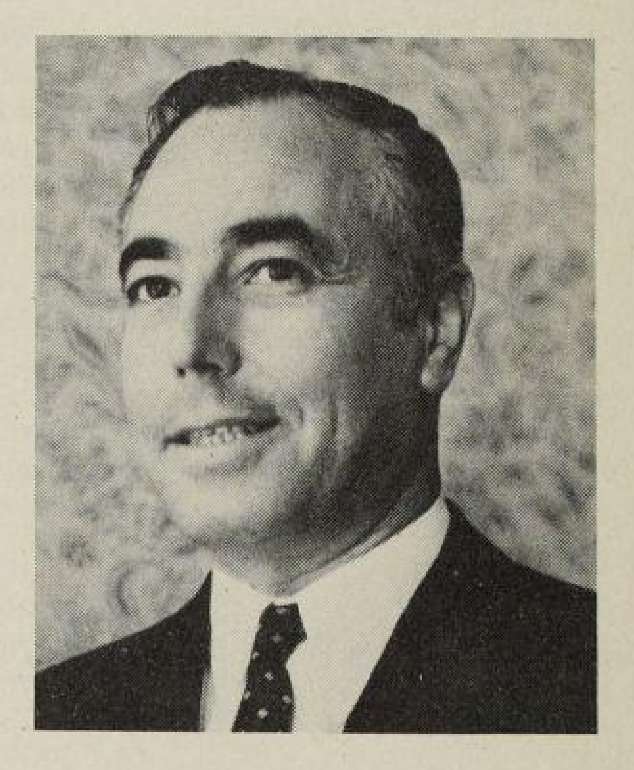
CANDIDATURE

jean-claude DISCHAMPS

Président de l'Université de Nice
Doyen honoraire
Docteur ès-Sciences économiques
Chevalier de l'Ordre du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

SUPPLÉANT : Marcel MESSALI

Président de l'URSSAF
Membre du nouveau contrat social
Rapatrié d'Algérie
Officier du Mérite interallié



Suppléant : M. MESSALI

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Le 4 mars, vous devrez faire un choix capital pour la France. Si vous m'accordez votre confiance, je soutiendrai le Président de la République, élu par le peuple souverain, pour éviter de retomber dans l'instabilité de la IVe République, défendre notre liberté et notre bonheur contre tous les totalitarismes et assurer l'avenir de nos enfants par le progrès économique et social.

Je m'engage, si je suis élu, à mettre tout en œuvre pour faire aboutir les actions prioritaires suivantes :

ACTIONS PRIORITAIRES NATIONALES

LES INSTITUTIONS

Respect de la Constitution — Défense de l'élection du Président de la République au suffrage universel, de la stabilité gouvernementale et de l'autorité de l'Etat — Renforcement de l'initiative et du contrôle parlementaire.
Stricte indépendance de la Justice — Accroissement des pouvoirs de la Cour des Comptes — Défense de toutes les libertés individuelles (conscience, croyance, pensée, éducation, expression) et publiques (locales, politiques, syndicales, de la presse, de réunion).
Renforcement de la décentralisation administrative.

LA POLITIQUE ETRANGERE

Poursuite de la politique de détente et d'entente internationale — Accélération de la construction européenne — Reprise des relations d'amitié traditionnelles avec Israël et développement d'une coopération bilatérale — Arrêt des fournitures d'armes aux pays arabes.

LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Plein emploi garanti pour tous — Poursuite de la croissance économique — Humanisation des transformations des structures économiques, notamment pour les petits commerçants et les artisans — Limitation des créations de grandes surfaces dans les villes — Défense des petites et moyennes entreprises — Accroissement des investissements productifs permettant d'augmenter la production tout en réduisant la durée et les difficultés du travail — Contrôle strict de l'augmentation du volume des dépenses publiques et de leur affectation — Lutte contre la hausse des prix et défense du franc.

LA POLITIQUE FISCALE

Application du principe "à revenu égal, impôt égal" — Relèvement des exonérations et décotes pour les bas revenus — Suppression de la T.V.A. sur les produits alimentaires de base — Relèvement des planchers d'exonération des droits de succession — Simplification de la fiscalité pour les petites et moyennes entreprises ; égalité de traitement fiscal avec les grandes surfaces — Majoration de l'impôt sur les revenus des grandes sociétés — Réforme de la fiscalité locale.

LA POLITIQUE SOCIALE GENERALE, LA SANTE ET LE LOGEMENT

Généralisation et renforcement de la protection contre tous les risques sociaux — Simplification des procédures de prise en charge — Augmentation des prestations familiales — Modernisation des hôpitaux anciens et construction d'hôpitaux neufs en nombre suffisant — Humanisation des rapports hôpital-malades — Suppression du ticket modérateur en cas d'hospitalisation — Amélioration des conditions de travail du personnel hospitalier — Maintien de la liberté de choix du médecin — Simplification des procédures de prise en charge, liquidation et règlement des indemnités — Loger à neuf 1 Français sur 6 en 5 ans — Améliorer le confort des logements sociaux — Aider à la modernisation des logements anciens — Prêts sans intérêt aux jeunes ménages pour l'équipement du foyer.

LA POLITIQUE SOCIALE PAR CATEGORIES

a) LA PROMOTION DE LA FEMME

Aboutissement des légitimes aspirations de la femme — Transformation de l'allocation de salaire unique en salaire partiel de la femme au foyer pouvant atteindre 50 % du SMIC pour 3 enfants — Extension des emplois à temps partiel — Prise en compte des années de travail ménager des mères de famille dans le calcul de leurs droits à retraite — Allongement à 16 semaines du congé de maternité — Stages rémunérés de recyclage pour les mères de famille désireuses de reprendre un emploi — Création de 2.000 crèches, dont 15 à Nice — Indexation des pensions alimentaires et garantie de versement par un Fonds social — Indexation des prestations familiales sur les salaires et versement à la mère.

LA POLITIQUE SOCIALE PAR CATEGORIES (suite)

b) LES PERSONNES AGEES ET RETRAITEES

Revenu minimum garanti de 750 francs par mois à tous les citoyens de plus de 60 ans et de 1.000 francs pour les couples — Droit de prendre sa pleine retraite à partir de 60 ans — Création de centres d'appels d'urgence chargés de répondre à toutes demandes d'intervention — Pensions de réversion pour les veuves dès 50 ans — Création d'un Office national des loisirs du 3me âge — Plancher de retraite porté à 70 % du salaire moyen des 10 dernières années — Droit à la retraite anticipée pour les personnes physiquement inaptes — Simplification et accélération des formalités de liquidation des retraites — Gratuité des transports publics pour les personnes âgées et pour les invalides.

c) LES SALARIES

Salaire minimum immédiatement porté à 1.000 francs — Liberté des négociations contractuelles de salaires avec garanties de progression annuelle du pouvoir d'achat (30 % en 5 ans) — Mensualisation et participation de tous les salariés — Réduction de 2 heures de la durée légale hebdomadaire du travail — Généralisation de la semaine de 5 jours et de la journée continue si les intéressés le désirent — Participation aux bénéfices et extension des contrats de progrès — Suppression des licenciements discrétionnaires — Généralisation du droit au travail à mi-temps.

d) LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Suppression des patentes pour ceux qui emploient moins de 3 salariés — Création d'un Office national des Fonds de commerce chargé d'indemniser les fonds invendables — Amortissement fiscal des fonds — Alignement des prestations du régime d'assurances maladies, des allocations familiales et des retraites des commerçants et artisans sur celles de la Sécurité Sociale — Interdiction rigoureuse de toute forme de concurrence déloyale — Fixation des loyers commerciaux en fonction de la valeur locative — Interdiction de création de grandes surfaces dans les quartiers où existent déjà des commerces en nombre suffisant.

e) LES PROFESSIONS LIBERALES

Défense de la liberté d'exercice de toutes les professions libérales — Amélioration des crédits d'équipement et de modernisation — Réajustement des prestations sociales.

f) LES CADRES

Respect d'une juste hiérarchie des rémunérations — Amélioration des garanties d'emploi et de la participation dans l'entreprise — Défense du régime des retraites des cadres.

g) LES RAPATRIES

Juste indemnisation des rapatriés dépossédés ou spoliés — Versement immédiat d'une avance de 500 francs par mois pour chaque dossier d'indemnisation jusqu'à son règlement : ce système permettra d'accélérer l'indemnisation des plus modestes — Amnistie totale et réintégration automatique dans tous les droits civils et militaires. — Prise en charge des retraites complémentaires souscrites outre-mer — Bénéfice des prestations de la Sécurité Socale étendu à tous les rapatriés de plus de 60 ans — Moratoire général pour toutes les dettes et frais de justice.

h) LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Progression du pouvoir d'achat des pensions plus rapide que celle garantie par l'application du rapport constant pour les combattants, déportés, veuves de guerre, ascendants et orphelins victimes de guerre — Reconnaissance du titre aux anciens combattants d'A.F.N. — Extension des réductions et avantages acquis à tous les moyens de transport.

i) LES HANDICAPES

Réinsertion sociale et placement systématique dans la vie active par l'Agence nationale pour l'emploi des handicapés — Aide technique aux associations spécialisées dans la réadaptation — Développement des Instituts médico-pédagogiques et médico-professionnels, des ateliers protégés et des centres d'aide par le travail.

ENSEIGNEMENT

Promotion de l'enseignement technique et technologique — Modernisation et construction des locaux pédagogiques en fonction des besoins réels de la nation — Ouverture des établissements d'enseignement aux programmes de formation continue — Renforcement de l'encadrement et des moyens de fonctionnement — Intégration des auxiliaires.

ACTIONS PRIORITAIRES LOCALES

NICE, CAPITALE DE LA REGION COTE D'AZUR

Exiger la création de la région Côte d'Azur avec Nice comme capitale — Augmentation des subventions nationales d'équipement au niveau des véritables besoins de la cité et de la région — Création d'une Cour d'Appel, d'un Centre de Chèques Postaux et de tous les services administratifs et publics d'une capitale de région.

COMMUNES

Défense de l'autonomie des communes de Falicon, St-André et la Trinité ; refus de toute fusion autoritaire — Réforme immédiate des finances locales et prêts bonifiés — Attribution de subventions globalisées — Allègement des tutelles administratives.

ECONOMIE LOCALE

Actions efficaces et concertées avec les professionnels en faveur du développement des activités traditionnelles (tourisme, bâtiment, petites et moyennes industries) — Etablissement d'un Plan de développement régional pour l'amélioration de l'emploi, du niveau des salaires et des chiffres d'affaires des entreprises commerciales et artisanales — Utilisation sur place de l'épargne locale — Meilleure utilisation des aides à l'aménagement du territoire.

EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Création du Centre hospitalier de la vallée du Var ; modernisation et extensions des hôpitaux et maisons de retraite de Nice — Lutte contre le sous-équipement des quartiers périphériques défavorisés (Pasteur, St-Pons, Vallon des Fleurs, l'Ariane). — Priorité absolue pour l'autoroute de contournement, seul moyen de décongestionner les quartiers du centre de Nice.

DEFENSE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Sauvegarde et extension des espaces verts — Protection des animaux — Création du Parc du Mercantour — Lutte effective contre le bruit et la pollution — Organisation rationnelle des travaux de voirie pour éliminer les chantiers anarchiques — Interdiction de toute prospection du pétrole sur la Côte d'Azur — Politique d'urbanisation respectueuse des sites — Lutte contre les abus de l'exploitation des parcmètres.

VU LE CANDIDAT.

IMP. GEN. GIMELLO - NICE